

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRENS**

NOMBRE DE
MEMBRES

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

DATE DE LA
CONVOCATION :
28/06/2019

SEANCE DU 3 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 juillet le conseil municipal dûment convoqué, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du code général des collectivités territoriales s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Jean-Marc PAITA, Maire.

Présents : Mmes LACHIZE Sandrine, BIGOT Lydia, LABRY Odile, MEHL Mireille, SUSPENE Catherine, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, ARMAND Dominique, BIGOT Yannick, GENS Marcel, GIORDANO Alfred.

Absents : Mr MASUREL Jordane, Mme CORTINOVIS Aurélie

Mme Sandrine LACHIZE est élue secrétaire de séance.

D 2019 - 23

**OBJET : DEMANDE DE RETABLISSEMENT DU TRAFIC POIDS LOURDS A
CHAMPTTEL**

Le maire rappelle au conseil municipal le courrier reçu le 14 juin 2019 de la communauté de communes Bugey Sud demandant le rétablissement du trafic poids lourds sur la RD 31 B par le hameau de Champstel.

Considérant que par arrêté du 12 octobre 2015, signé conjointement avec le Président du Conseil Départemental de l'Ain, la circulation de tous les véhicules de plus de 19 tonnes a été interdite dans les deux sens de circulation sur la RD 31 B, du PR 0+654 à 2+425,

Considérant que les caractéristiques de la RD 31B ne permettent pas la circulation des poids lourds sans aggraver l'état de la chaussée et des accotements,

Considérant que le passage des poids lourds au niveau du hameau de Champstel compromet la sécurité et la tranquillité des riverains,

Considérant le rétrécissement au niveau du hameau avec une voie inférieure à 6 m,

Considérant que la route est longée, sans aucune protection, par la rivière l'Echet,

Considérant qu'il a fallu attendre près de 22 ans la mise en service de la déviation de Belley pour que l'arrêté précité soit mis en œuvre,

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Refuse le rétablissement du trafic poids lourds sur la RD31 B dans la traversée du hameau de Champstel.**

Brens le 3 juillet 2019
Le Maire,
Jean-Marc PAITA